

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AOÛT 2024
COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON

La réunion a débuté le 22 août 2024 à 18h45 sous la présidence du Maire, Monsieur MARY Patrick.

Membres présents :

Madame BRESSON Camille - Conseillère Municipale
Madame CABELEIRA Marie-Françoise - Conseillère Municipale
Madame FLEURY Sandrine - Maire-Adjoint
Monsieur LECLERE Étienne - Conseiller Municipal
Monsieur MARY Patrick - Maire
Monsieur THIEBAULT Bertrand - Maire-Adjoint

Membres absents représentés :

Monsieur FOUTRIER Fabrice - Conseiller Municipal Pouvoir donné à Mme FLEURY Sandrine - Maire-Adjoint

Membres absents :

Monsieur DOS SANTOS Guillaume - Conseiller Municipal
Madame PENNESI Christelle - Conseillère Municipale

Secrétaire de séance : Madame BRESSON Camille

Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- validation PV précédent conseil
- 31_2024 - Assemblée générale SPL : rapport de gestion année 2023
- Adhésion au groupement de commune électricité coordonnée par le SDEA à compter du 1er janvier 2025
- 32_2024 - Changement adresse et numérotation
- Devis désherbeur mécanique
- 33_2024 - Devis couverture à la salle des fêtes
- Chemin rural "parallèle à la voie ferrée ligne Paris Mulhouse", application RODP
- 34_2024 - Bien sans maître
- Questions diverses
- Questions diverses

- validation PV précédent conseil
--

Monsieur le Maire présente au conseil Le Procès Verbal de la séance du 21 mai 2024. Le Conseil le valide

7 voix pour

31_2024 - Assemblée générale SPL : rapport de gestion année 2023

Le Maire présente au Conseil le rapport de gestion de l'année 2023 de la Société SPL XDemat. Le conseil valide le rapport à l'unanimité.

7 voix pour

- Adhésion au groupement de commune électricité coordonnée par le SDEA à compter du 1er janvier 2025

Le Maire propose au Conseil d'adhérer au groupement de commune électricité coordonnée par le SDEA à compter du 1^{er} janvier 2025. Le Conseil souhaiterait d'abord demander des informations à une commune y adhérant déjà puis rendre sa décision avant le 31 décembre 2024.

32_2024 - Changement adresse et numérotation

Dans le cadre du changement d'adresses et numérotations des rues de la commune, le Maire propose au conseil de renommer l'adresse de la Salle des Fêtes et de ne garder qu'un seul numéro (entrée principale) pour la boîte aux lettres. Ainsi, la nouvelle adresse de la salle des fêtes sera changé en « 2 bis rue de la Couée ». Le Conseil approuve à l'unanimité.

7 voix pour

- Devis désherbeur mécanique

Le Maire présente au conseil un devis pour un désherbeur mécanique. Le montant du désherbeur est de 1278 €HT et 282.60 € HT pour les brosses. Le Conseil donne un accord de principe mais un nouveau devis sera présenté sans les brosses.

33_2024 - Devis couverture à la salle des fêtes

Le Maire présente au conseil un devis pour la couverture de la Salle des Fêtes se rajoutant à ceux déjà présenté (délibération n° 29_2024). Après examen du nouveau devis, le Conseil retient le devis de la Société LEICHNER.

7 voix pour

- Chemin rural "parallèle à la voie ferrée ligne Paris Mulhouse", application RODP

Concernant le chemin Rural parallèle à la voie ferrée, le Conseil décide que le sujet devra être traité avec Jean-Marc LONGUET.

34_2024 - Bien sans maître

Mr le Maire annonce qu'un bien de 2851 m², cadastré ZE0034, n'est pas entretenu et propose de le déclarer sans Maître et de l'acquérir. Le conseil approuve à l'unanimité.

7 voix pour

- Questions diverses

Mr le Maire fait le point sur les projets en cours, notamment :

- La pose de panneaux photovoltaïques à la Salle des Fêtes prévu pour fin septembre
- L'achat du terrain rue de la Siaba : le dossier avance bien
- L'achat de Bois Taillis finalisé
- Le mur clôture de la Salle des Fêtes est prévu pour octobre
- Une rigole pour le chemin forestier « val lobot » sera fait gratuitement
- Le dossier pour l'aménagement et l'isolation du secrétariat est en cours (estimé à 43 027 € TTC, des subventions à hauteur de 60% sont envisageables)
- La pose de dalle pour la porte de la cuisine et de la salle de gym de la Salle des Fêtes a été réalisée

A propose de la location du garage : la location est accordée à Mr Bertrand THIEBAUT. Les chaises contenues dans le garage seront restaurées par l'employé communal pour la salle du Conseil.

Les affouages 2024/2025 seront délibérées au prochain conseil.

Concernant l'élagage, les priorités devront être déterminées.

Concernant le transfert de compétences du budget eau, une réunion doit encore être fixée.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h45.

Madame BRESSON Camille
Secrétaire de séance

Monsieur MARY Patrick,
Maire